

---

DESTINATAIRES : À tous les médecins, gestionnaires en soins infirmiers et aux membres du personnel en soins infirmiers du CISSS de la Montérégie-Ouest.

EXPÉDITEURS : Priscilla Fortier, conseillère cadre spécialisée - DSIEU (intérim)

Sophie Goneau, Chef adjointe aux affaires professionnelles  
Département de pharmacie - DSPEM

DATE : 2024-10-01

OBJET : Création d'une ordonnance individuelle pré-imprimée  
**OIPI-726 Anti-infectieux en néonatalogie 0-30 jours**

---

Dans un souci d'appliquer les meilleures pratiques quant à la prise en charge sécuritaire de la clientèle néonatale nécessitant un traitement anti-infectieux, une ordonnance individuelle pré-imprimée (OIPI) a été conçue par le département de pédiatrie en collaboration avec le département de pharmacie.

Cette OIPI est disponible **dès maintenant, le 1<sup>er</sup> octobre**, sur intranet :

- [OIPI-726 Anti-infectieux en néonatalogie - 0 à 30 jours](#)

Cet outil s'applique à la clientèle néonatale des unités d'obstétrique du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Nous vous encourageons à l'utiliser systématiquement lors de la prise en charge des nouveau-nés présentant une condition qui nécessite un traitement anti-infectieux, afin de garantir une administration sécuritaire et selon les meilleures pratiques chez la clientèle néonatale.

**Les gestionnaires sont responsables de bien diffuser l'information à leurs équipes.**

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

PF SG